**CR DE LA REUNION DU BUREAU DU 01 JUILLET 2022**

**Présents**: N Frey, Y Le Maux, C Brisseau, E Reumaux, C Leymarie, JN Frayssinet , A Gaultier, G Le Paih, F Cayla,

**Excusés**: P Acquaviva, (représenté par Alain pour questions nouvelles) P Liénard, A Coassin

Le CR ci-dessous reprend l’ordre du jour communiqué le 10 juin. **Réponses en gras**

1. Questionnaire aux membres du bureau **: Relecture de la compilation (Mail Francois du 28/06/2022) : Les réponses majoritaires sont prises en compte pour la suite ; Pas de dogmatisme car toutes les décisions ne nous appartiennent pas toujours**.
2. Rappel des règles pour tracter : **Il semble que chacun les connaisse mieux maintenant ; les propriétaires des véhicules tracteurs en particulier**
3. Achat remorque ; une ou deux**. Pour l’instant, il n’est question que d’une. Voir point 5 et 6b ci-dessous**
4. Finalisation du RI
   1. résolution de la question relative à la possibilité de réserver une partie des dons à des dépenses internes : **(CF Point 1 a du CR du 13/05) : Emmanuel est d’accord pour que** **la phrase soit supprimée du RI** ; **100% des dons seront toujours donnés aux associations caritatives ; dans la continuité depuis 2012**
   2. proposition de rajout d'un paragraphe 10.6 pour prévoir au sein du bureau et sur demande ou autorisation du président la tenue des réunions de certains membres pour réfléchir à divers sujets : **proposition jugée inutile ; pas de valeur ajoutée ; pas de paragraphe 10.6 : voté à l’unanimité des présents**
   3. Proposition de Patrice pour que les décisions du bureau soient toutes validées si 80% au moins des membres du bureau sont d’accord : **Le résultat de la consultation interne voté par 9 personnes présentes ou représentée est le suivant :** 
      1. **Pour les votes relatifs au fonctionnement de l’association dans le cadre définit par les statuts et le RI : la majorité des votes exprimés suffit (selon les termes actuels du RI)**
      2. **Pour les votes relatifs à la modification des statuts et du RI : 80% des votes sont requis**
5. Bilan financier provisoire 2022 : **voir mail de Alain du 27/06/2022. Approuvé sur le formalisme et le contenu. Noter que la provision de dépense pour la remorque en 2022 de 1517.61 est revue à la baisse (de l’ordre de 1050€) ; voir point 3b ci-dessous**
6. Budget prévisionnel 2023
   1. montant de l'adhésion single/couple (15€/20€) : **1 pour, 8 contre, 1 abstention : on reste comme actuellement (10/15) mais on se réserve la possibilité d’augmenter la participation au repas de l’AG. Sonder les participants à l’AG sur la potentielle augmentation de la cotisation pour 2024 (Rappel : le montant de la cotisation est validée en AG).**

**Remarque sur cette décision : les avis ont évolué en réunion suite aux échanges des membres présents.**

* 1. montant alloué à l'achat de la remorque. **Votation sur le type de remorque de dimension équivalente à la remorque asso actuelle :**
     1. **freinée : 2**
     2. **non freinée  PTCA 750 kg: 6**
     3. **Abstention : 3**

**Remarque : l’option freinage apporte un supplément de sécurité. Personne ne le nie. Mais l’analyse des charges transportées (sarments - de 70 à 90 et/ou du matériel) montre que globalement une remorque non freinée satisfait la majorité des cas de transport. Il appartient au propriétaire du véhicule tracteur de jauger la charge maximale acceptable pour son véhicule et une conduite raisonnable. Par ailleurs, l’achat d’une remorque freinée de plus grande dimension (3m de long par ex) conduirait à une dépense que nous ne pouvons pas assumer actuellement.**

**Responsables de l’achat  d’une remorque non freinée PTAC 750kg, imatriculable , de CU la plus élevée possible (500kg) : Emmanuel et Alain**

**Vente de la remorque de transport actuelle : Francois propose un prix après analyse des offres sur le bon coin et assure la vente.**

**On renforce le châssis de l’Armande et on la garde en secours : Patrice nous invitera pour ce travail.**

**Le sujet « Remorque 2022 » est clos.**

* 1. autres achats **: voir pour ficelles de récupération (Alain et Francois)** , **voiles de récup** **(Emmanuel). Pour les piquets de sardines utiles pour fixer les bâches de coupe des sarments : chacun apporte ce dont il n’a plus besoin à la réunion de remise en état du matos.**  **Les autres achats seront inventoriés lors de la remise en état du matériel**
  2. recherches de financements (SNCF etc...) / **Dossier SNCF possible ? Jean Noël en parle avec Patrick Perrin prochainement**

1. Lieux de fagotage 2023
   1. Pour 2023, prévoir ou pas un autre château Bio que Meyre (revenir au Clos de Jaugueyron ou un autre) : **Voir résultat du questionnaire (question 3 pour laquelle 7 personnes ont voté « pour ») . Francois contactera le clos de Jaugueyron en temps utile**
   2. Remorque de matériel en résidence à Meyre ou pas **. La décision n’est pas prise. A voir au moment du fagotage en fonction des parcelles allouées** **et du besoin de stocker des brouettes ou autre à proximité des parcelles.**
2. Date de remise en état du matériel et rangement du local. **Patrice proposera 2 ou 3 dates (avant ou après l’AG du 8 octobre) au cours de laquelle on invitera les adhérents**
3. Bureau 2023 vs Bureau 2022 - position des actuels membres : **Armand, Patrice Yvon, ne souhaitent pas poursuivre en 2023**
4. Communication prochaine aux adhérents : **A faire après dernière validation par le bureau du RI (modifié le 01\_07\_2022) ; rappeler aussi des dates AG et demande de candidature au bureau 2023, date du forum (09/09/2022) : Francois** 
   1. RI en vue de son approbation à l'AG du 9/10/2022
   2. RGPD
5. Comment voyez-vous le futur de l’association (questionnaire joint à renseigner avant de venir si possible) : **Voir compilation faite par Francois. Une synthèse des votes sera présentée sur une planche en AG**
6. Divers
   1. Collecte des infos des véhicules tracteurs pour les remorques asso **: Fait ; manque Frédéric**
   2. Remise chèque aux restos du cœur : **Non discuté en séance**
   3. Rappel sur date de l’AG et actions de communication aux adhérents à faire en début septembre (candidats, agenda AG etc…). **Francois communique en Juillet et fera un rappel en septembre**
   4. **Fagotage du weekend : plusieurs demandes pour le samedi  ; A prendre en compte pour saison prochaine afin de ne pas fagoter uniquement les dimanches**

**Prochaines réunions**

* **19/08/2022 : préparation AG (Alain Emmanuel Francois)**
* **02/09/2022 : réunion du bureau. Elle remplace celle du 26/08**
* **16/09/2022 : Toujours programmée ; absence potentielle de Emmanuel (vendanges)**